In in it R

Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux

et des Universités du Midi

QUATRIÈME SÉRIE

Commune aux Universités d'Aix, Bordeaux, Montpellier, Toulouse

LIV. ANNÉE

REVUE

DES

ÉTUDES ANCIENNES

Paraissant tous les trois mois

TOME XXXIV

Nº 1

Janvier-Mars 1932

F. COURBY

Aristophane, Oiseaux, 1410-1417

Bordeaux :

FERET & FILS, ÉDITEURS, 9, RUE DE GRASSI

Grenoble: A. GRATIER & C10, 23, GRANDE-RUE Lyon: DESVIGNE, 36-42, PASSAGE DE L'HÔTEL-DIEU Marseille: A. TACUSSEL, 54, RUE PARADIS Montpellier: C. COULET, 5, GRAND'RUE Toulouse: ÉDOUARD PRIVAT, 14, RUE DES ARTS Lausanne: F. ROUGE & C10, 4, RUE HALDIMAND

Paris :

E. DE BOCCARD, 1, RUE DE MÉDICIS, VI°
C. KLINCKSIECK, 11, RUE DE LILLE, VII°



REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES

Tome XXXIV, 1932, No 1

SOMMAIRE

F. Courby, Aristophane, Oiseaux, vv. 1410-1417	11
ANTIQUITÉS NATIONALES	
M. Besnier, Notes sur les routes de la Gaule romaine, V	26
A. Grenier, Notes d'archéologie rhénane	40 53
A. Dauzat, Chronique de toponymie, I	63
VARIÉTÉS	
F. Chapouthier, L'influence grecque à Doura-Europos	72
P. Couissin, Le cheval de guerre à travers les âges	77
R. Vallois, Alexandre et la mystique dionysiaque	81
P. Collomp, Les papyrus de Magdôla-Ghorân	83 88
BIBLIOGRAPHIE	
R. Dussaud, P. Deschamps, H. Seyrig, La Syrie antique et médiévale (G. Rade), p. 91. — Ch. Arsène-Henry, Essai sur la civilisation (G. Radet), p. 93. — A. L. Israët (P. Alfarie), p. 94. — A. Roes, Geometrische Kunst (Ch. Dugas), p. 96. E. Kunze, Orchomenos, II (Ch. Dugas), p. 97. — J. T. Karridès. Arai (R. Vallo p. 98. — Th. L. Shear, Excavations at Corinth: The North Cemetery; the Roman (R. Vallois), p. 99 et 100. — P. Collomp, La critique des textes (G. Mathie), p. 101. — V. Martin, Quatre figures de la poésie grecque (G. Mathieu), p. 102. P. Wullleumier, Le trésor de Tarente (M. Bulard), p. 103. — A. Meillet, His de la langue latine (A. Cuny), p. 106. — L. C. West, Roman Britain, et Sir Geomacdonald, Roman Britain (A. Grenier), p. 107	obs, ois), Villa eu),
Chronique des Études anciennes (P. Cloché, P. Couissin, A. Cuny, Ch. Dug A. Grenier, G. Mathieu, Ch. Picard, R. Pitrou, G. Radet)	
Publications nouvelles adressées à la Revue	127

DIRECTION ET RÉDACTION

M. Georges RADET
9 bis, rue de Cheverus

BORDEAUX

ANTIQUITÉS NATIONALES

M. Camille JULLIAN 30, rue Guynemer PARIS (VI°)

La Revue ne rend compte que des ouvrages qui lui sont directement adressés.

ARISTOPHANE

(Oiseaux, vv. 1410-1417)

La scène du Sycophante, dans les *Oiseaux*, s'ouvre par les vers suivants (1410-1417)¹:

ΣΥΚΟΦΑΝΤΗΣ

1410

"Ορνίθες τίνες οξό' οὐδὲν ἔχοντες πτεροποίκιλοι, τανυσίπτερε ποικίλα χελιδοξ;

ΠΕΙΣΕΤΑΙΡΟΣ

Τουτί το κακόν ού φαύλον έξεγρήγορεν.
''Οδ' αὐ μινυρίζων δεύρό τις προσέρχεται.

ΣΥΚΟΦΑΝΤΗΣ

1415

Τανυσίπτερε ποικίλα μάλ' αὖθις.

ΠΕΙΣΕΤΑΙΡΟΣ

Είς θοίματιον το σχόλιον ἄδειν μοι δοχεῖ. δεῖσθαι δ'ἔοιχεν οὐχ δλίγων χελιδόνων.

M. van Daele, dans l'édition des « Belles-Lettres », en donne la traduction que voici :

Le Sycophante. — (A Pisthétairos qui porte des ailes d'hirondelle, fredonnant.)

Quels sont ces oiseaux à la bourse vide, Aux plumes bigarrées, Hirondelle [rapide] Aux longues ailes diaprées?

Pisthétairos. — (Tout occupé encore de Cinésias.) C'est un fléau, et pas petit, qui a surgi là. (Apercevant le Sycophante.) En voici encore un qui s'approche en fredonnant.

Le Sycophante. — « Aux longues ailes diaprées », je le répète. Pisthétairos. — C'est pour son manteau qu'il débite la chanson, ce me semble ; il me paraît avoir besoin de pas mal d'hirondelles.

Il me semble douteux qu'ayant lu cette traduction, qui est pourtant d'une précision de mot à mot remarquable, et qu'éclairent

^{1.} Texte (le nom du protagoniste excepté) d'après l'édition V. Coulon.

commentaires ou indications de jeux de scènes, on soit pleinement satisfait. Comment s'enchaînent les répliques? Et surtout, où réside la drôlerie de ces quelques lignes? Pour ma part, j'avoue que les interprétations qu'on en a données ne m'en ont fait saisir ni l'intérêt comique, ni l'unité. Peut-être verrait-on clair en examinant à nouveau chaque ligne et, par endroits, presque chaque expression, mais, au reste, sans faire chaque fois autre chose que de choisir, ou peu s'en faut, entre les explications des éditeurs divers.

Donc, à peine l'illustre Cinésias, après avoir été houspillé par Peisétairos, a-t-il tourné le dos, amer et digne, qu'un autre fâcheux surgit. Un mouchard vient rôder aux abords de Coucouville ; mais il ne flaire point quelque victime éventuelle en cette cité neuve qu'habite un peuple heureux, sans or, sans tributaires et sans héliastes. N'a-t-il pas un domaine plus fructueux, les Iles, près desquelles il est « huissier-assignateur », κλητήρ... et, conséquemment, πραγματοδίφης « rabatteur de procès » (v. 1422-23)? C'est justement à ce domaine qu'il songe, non point pour l'échanger contre un autre, mais parce qu'il désire simplement l'exploiter de façon plus « rationnelle », par des méthodes plus sûres, — il y a en mer des pirates si gênants (v. 1427), — et surtout plus rapides. Cinésias ne voulait d'ailes que pour se hausser vers l'empyrée lyrique. « Les ailes, les ailes » qu'il convoite, ce Sycophante, ce sont des ailes adaptées à sa besogne de rapace, des ailes « d'épervier ou de crécerelle », pour aller « faire vivement un tour dans les Iles, quand il assigne » (v. 1425), pour « rentrer de là-bas, en compagnie des grues, le ventre bien lesté d'un tas de procès » (v. 1428-29) et, « une fois déposées les accusations à Athènes, pour repartir aux Iles à tire d'ailes » (1455-56). Il n'y a rien, dans la scène entière, - et l'on doit v insister. - qui permette de voir dans le personnage quelque hère calamiteux et grelottant, comme le « Poète », ce Villon 1, qui, tout à l'heure, avait quêté une « bonne petite tunique » (v. 946).

Voilà le thème de l'épisode, qu'il faut bien avoir à l'esprit, et qu'ont perdu de vue, croyons-nous, certains éditeurs, lesquels, au v. 1410, substituent au τίνες interrogatif, attesté par la tradition unanime, un τινες indéfini, et trouvent ainsi dans ὄχνιθές τινες οίδ' οὐκ ἔχοντες une allusion à la misère sycophantique. « Συκοφάντης τις πενόμενος καὶ εἰς τὴν ἑαυτοῦ πενίαν ἄὰων, un sycophante pauvre et qui chante pour sa pauvreté », comprenait un scoliaste, qu'il faut, je

^{1.} Je pense au ξύνες ο τοι λέγω du Poète (v. 945 et à ces vers de la Requeste que Villon bailla à Monseigneur de Bourbon : «... Bien entendez ; aidez-moy, s'il vous plaist,...»

0

crois, éviter de suivre; car il ne s'agit pas de πενία. Comme il arrivait souvent à Athènes, le métier, ici, nourrit son homme; le métier est bon, puisqu'il reste dans la famille et passe de père en fils (παππῶος ἐ βιός, v. 1452). On gardera donc, avec van Leeuwen et Coulon entre autres, la leçon τίνες, afin de ne pas méconnaître le sens général de la scène. De plus, il ne faut pas oublier que ces premiers mots sont pris à une strophe d'Alcée, où, sans aucun doute, ils affectaient la forme interrogative.

Mais si c'est bien par une question que débute le Sycophante, où prend-elle fin? Le point d'interrogation se placera-t-il après πτεροποίχιλοι (van Leeuwen), ou après χελιζοῖ (Coulon)?

Quand arrive le Sycophante, Peisétairos est là, affublé de « ces ailes rapides » dont s'est esclaffé son compère Evelpidès (v. 803), ailes immenses, peut-on croire, largement étalées et rutilantes. Et les volatiles du chœur sont arrangés à l'avenant. Le personnage s'étonne du spectacle. De là sa question : « Qui sont ces oiseaux?... » Et il ajoute οὐοὲν ἔχοντες, πτεροποίχιλοι. Que cette dernière épithète soit « inauditum pro ποιχιλέπτερος », comme le déclare van Leeuwen, on l'admettra malaisément ; pas plus ici qu'au v. 248, où déjà elle se rencontre et où rien ne contraint à la suspecter, le texte ne semble altéré. Quant à côbèv excvres, ces mots, à vrai dire, surprennent dès l'abord, - mais moins pourtant que les « corrections » qu'ils ont fait naître. Le plus sage n'est-il pas de s'en tenir à la tradition et de comprendre tout bonnement, sans interprétation, comme l'a fait M. van Daele. « Quels sont ces oiseaux à la bourse vide, aux plumes bigarrées? » Ce qui veut dire, si l'on « transpose » : « Les beaux oiseaux! Quelles magnifiques ailes!... Qui, mais ils n'ont que leurs ailes. » Ainsi, ce premier vers porte en lui tout l'objet de la scène : notre sycophante a supputé, dès l'abord, le seul bénéfice, non point matériel, mais pourtant considérable, que peut lui valoir sa promenade dans Coucouville. « Ces oiseaux-là ont la bourse vide. Mais quelles voiles pourraient rivaliser avec leurs ailes? »

Là s'arrête la question, question que l'individu s'est évidemment posée à lui-même et qui implique déjà sa réponse. Avec le v. 411, τανυσίπτερε ποικίλα χελιδοΐ, c'est à Peisétairos que maintenant il s'adresse. La preuve, c'est que, dans le v. 1415, τανυσίπτερε ποικίλα μάλ'αδθις, ce μάλ'αδθις, « encore une fois! », réitère l'appel.

Ces mots font, me semble-t-il, allusion à la défroque bariolée dont le vieux devait être comme écrasé. Τανυσίπτερε ποικίλα constituent un libre et amusant emprunt à cette même strophe d'Al-

cée¹ οù Aristophane a trouvé les trois premiers mots du vers précédent. Τανυσίπτερε, « priscum epitheton τανυσίπτερος alas pendens quibuslibet avibus aptum est, hirundinibus autem, quarum praelongae sunt alae, aptissimum », dit justement van Leeuwen. Peisétairos avec ses ailes immenses, et sans doute déployées. est bien une hirondelle. Mais une bizarre hirondelle! Elle est ποιαίλα, elle est de toutes les coulcurs. « Hirondelle bariolée... » rend un peu de la plaisanterie. Comme si nous disions : « Hé! la pie jaune! »

Quand, ensuite, Peisétairos dit ce vers : τουτὶ τὸ κακὸν ού φαῦλον έξεγρήγορεν, faut-il comprendre que, « tout occupé encore de Cinésias » (van Daele), il n'a pas aperçu le Sycophante? Je crois plutôt que Peisétairos l'a vu dès l'abord. Première preuve, d'ordre général : les scènes de fâcheux, dans les Oiseaux, s'engagent pour la plupart de la même façon, presque conventionnelle; ainsi la scène du Poète, v. 905 : τουτὶ τὸ πρᾶγμα πόδαπον ; - la scène de Méton, v. 992 ; ἔτερον αὖ τουτὶ κακέν... ; — la scène du Brocanteur de décrets, v. 1035 ; τουτί τί ἐστιν αδ κακόν ;... — la scène de Cinésias, v. 1375 ; τουτί τὸ πρᾶγμα φορτίου δεῖται πτερών, et, dans chaque exemple ici allégué, c'est bien du nouveau venu qu'il s'agit 2. Et voici une autre preuve, tirée du texte même, et qu'apporte la suite immédiate des vers. Si Peisétairos, au v. 1417, reprend le mot (χελιδόνων), c'est, évidemment, parce qu'il a entendu le premier appel du Sycophante, χελιζοί, et non pas seulement le deuxième, qui ne contient pas le mot. Comment pourrait-il dire : « Encore un qui s'amène en chantonnant », s'il n'avait écouté la « chanson »?

Il fait donc la sourde oreille. Le quémandeur réitère. Mais il fait la sourde oreille encore, et, toujours en a parte, dit ces vers :

> Εἰς θοίμάτιον τὸ σκόλιον ἄδειν μοι δοκεί. Δεῖσθαι δ'ἔοικεν οὐκ ὀλίγων χελιδόνων.

Voilà le point délicat du passage, et d'un passage qui n'est pas un « locus desperatus ». Le texte est sain : c'est d'une interprétation, non d'une correction qu'il a besoin.

Le premier mouvement est de chercher un secours dans les scholies. Vaine démarche : les scholies sont contradictoires et hésitantes, et les explications qu'on a voulu fonder sur elles ne sauraient vraiment nous satisfaire.

 [&]quot;Ορνιθες τίνες οιδ' ἀνεάνω γᾶς τ' ἀπὸ περράτων | ἦνθον πανέλοπες ποι κιλ άδειρο: τανοσίπτεροι; (Alcée, Ir. 84).

^{2.} Au reste, τουτί τὸ κακὸν ne désigne pas, ici, le Sycophante en personne, mais le fléau des fâcheux en général. Van Leeuwen traduit avec raison : « Non levis est profecto quae jam suscitata est calamitas : en alius cantillans huc venit. »

Θοὶμάτιον, qu'est-ce? « Le manteau du sycophante », comprend un scoliaste qui, à propos de τανυσίπτερε ποικίλα μάλ' αδθις, commente ainsì : πρὸς τὸ ἡυπαρὸν καὶ ποικίλον τοῦ ἡματίου αὐτοῦ (« à cause du rapiéçage bariolé de son manteau »). C'est l'explication généralement et, je crois, unanimement admise, faute de mieux. 1.

Sur οὐα ὁλίγων χελιδόνων, une explication ancienne a rencontrê une fortune surprenante. Τοιοῦτόν τι φησίν : ἔαρος χρήζει, παλαιὸν γὰρ χιτῶνα ἔχει, μετείληφε δὲ τὸν νοῦν ⟨παρὰ⟩ τῆς παροιμίας « μία χελιδών ἔαρ οὐ ποιεῖ ». Qu'un commentaire de cette sorte ait pu être hasardé par un scoliaste, passe encore. Mais que des éditeurs avisés l'aient adopté, van Leeuwen a le droit de l'admirer : « Prorsus illam [interpretationem] insulsam indignamque quae migraret in Bergleri recentiorumque commentarios. »

Il faut, sans aucun doute, chercher ailleurs. M. van Daele, ainsi que nous l'avons vu, traduit : « C'est pour son manteau qu'il débite la chanson, ce me semble; il me paraît avoir besoin de pas mal d'hirondelles. » Avec ce dernier sens, les deux phrases ne devraient-elles pas être séparées non par un point et virgule, mais par deux points, puisque la seconde explique la première? Or, le texte donne descour dè; la présence de ce dè ne permet guère qu'on interprète ainsi le lien des deux propositions; la seconde doit être, tout au moins, en légère opposition avec la première.

Tenons-nous-en plutôt, avec van Leeuwen, à une explication de scholiaste, trop concise certes, mais qui nous mettra peut-être en bonne voie : « Οὐκ ὁλίγων κελιδόνων · ἐπεὶ συνεκῶς κελιδόνας λέγει. » Assurément, le Sycophante n'a pas « constamment » parlé d'hirondelles. Le mot, dans ses appels, ne vient qu'une fois; quand il s'adresse à nouveau à Pisétairos, il garde les épithètes τανυσίπτερε ποικίλα, mais il omet le mot κελιδοῖ. Seulement, pour Peisétairos, que ce quémandeur agace, cela fait « un tas d'hirondelles ». Et, de plus, on a le droit de se demander si l'emploi du mot σκόλιον n'implique pas ce même sentiment d'impatience. Car σκόλιον, c'est la chanson de table, toujours ressassée, c'est la « rengaine », ou le « refrain ».

Il reste à expliquer τὸ ἰμάτιον. Laissons pour l'instant de côté le v. 1416, et, moins cette lacune, restituons la suite des idées, telle qu'elle se peut rétablir maintenant avec quelque vraisemblance : le Sycophante, à la façon même dont il hèle Peisétairos, manifeste

^{1. «} Versicoloremne Pisetaerus dicit sycophantae vestem propter sordes pannorumque assutorum varietatem? Sic scholiasta; quae non admodum placet explicatio; meliorem tamen non habeo » (van Leeuwen).

son admiration pour les ailes de la gent emplumée; l'autre reste sourd, mais n'en fait pas moins sa réflexion; il prononce le v. 1416, puis continue : « Mais [ðɛ] il est à croire [ἔσικεν] qu'il lui faut pas mal d'hirondelles », c'est-à-dire : « Mais il pourra m'interpeller tant qu'il voudra; du diable, si je l'écoute. »

A quelle idée peut s'opposer cette réflexion, sinon à celle-ci? « Tu désires des plumes, je crois bien que ton refrain s'adresse à mes plumes. » Τὸ ἰμάτιον désignerait donc non point le manteau du Sycophante, mais l'affublement de Peisétairos. La grammaire permet de donner ici à l'article τὸ la valeur d'un possessif de la première personne, puisque δοκεῖ μοι est bien, en réalité, à la première personne. L'objection vient de ce que, pour Peisétairos, devenu oiseau, il ne saurait plus être question d'un ἰμάτιον. Mais, justement, ne serait-ce pas dans cet emploi, d'une impropriété voulue, que résiderait la drôlerie? Qu'on s'imagine quelque compère d'une revue-féerie moderne, pareillement engainé dans un plumage aussi rutilant qu'incommode et parlant de son « paletot ». L'effet serait amusant; je crois que c'est le même qu'on doit retrouver ici : « C'est pour avoir mon manteau qu'il chante sa rangaine; mais il pourra chanter tant qu'il voudra. »

Pour conclure, voici une traduction très libre du passage, qui en rendrait moins le mot à mot que le mouvement.

« Le Mouchard (s'arrêtant à la vue de Peisétairos et du chœur). — Qui sont ces volatiles?... Ils n'ont pas le sou... Mais quelles couleurs de plumages! (Un arrêt; puis, hélant Peisétairos.) Hé! toi, les grandes ailes! l'hirondelle bariolée!...

Peisétairos (voyant l'individu, à part lui). — Voilà un embêtement, et fameux, qui nous est tombé dessus. Encore un gêneur qui s'amène en fredonnant.

Le M. — Hé! encore une fois, les grandes ailes! le moucheté!...

Peis. — C'est pour mon costume qu'il chante son refrain, il me semble. Il lui faudrait, je le crains, pas mal d' « hirondelles » pour l'avoir.

Le M. — Qui est l'emplumeur des nouveaux-venus ici?

Peis. — Le voici. Présent, etc... »

F. COURBY.

PUBLICATIONS NOUVELLES

Librairie Félix Alcan, 108, boulevard Saint-Germain, Paris (VI:): PEUPLES ET CIVILISATIONS (collection Halphen et Sagnac).

20 volumes in-8°. Ont paru:

- I. Les premières civilisations, par G. Fougéres, G. Contenau, R. Grousset, P. Jouguet, J. Lesquier, 2º éd. Prix: 50 francs.
- II. La Grèce et l'Orient, par P. ROUSSEL, avec la collaboration de P. CLOCHÉ et R. GROUSSET. Prix: 50 francs.
- III. La conquête romaine, par A. PIGANIOL, 2º éd. Prix : 50 francs.
- IV. L'empire romain, par E. ALBERTINI. Prix : 50 francs.
- V. Les Barbares, par L. HALPHEN, 2e éd. Prix : 50 francs.
- VII. La fin du moyen âge, par H. PIRENNE, A. RENAUDET, É. PERROY, M. HANDELSMAN, L. HALPHEN, 2 vol. Prix: 60 et 35 francs
- VIII. Les débuts de l'âge moderne, par H. Hauser et A. Renaudet. Prix: 60 francs.
- XIII. La Révolution française, par G. LEFEBVRE, R. GUYOT et Ph. Sa-GNAC. Prix: 60 francs.

L'Artisan du livre, 2, rue de Fleurus, Paris (VIe) :

- J. CARCOPINO, La Basilique Pythagoricienne de la Porte Majeure; i vol. in-16. Prix: 30 francs.
- J. CARCOPINO, Virgile et le Mystère de la IV^e églogue; 1 vol. in-16. Prix : 15 francs.
- J. CARCOPINO, Sylla ou la monarchie manquée; 1 vol. in-16. Prix : 20 francs.
- G. RADET, Alexandre le Grand; 1 vol. in-16. Prix: 40 francs.

Les Belles-Lettres, 95, boulevard Raspail, Paris (VIe) :

- J. BIDEZ, La vie de l'empereur Julien; 1 vol. in-8°. Prix : 25 francs.
- J. CARCOPINO, Autour des Gracques; 1 vol. in 8º. Prix : 30 francs.

Librairie orientaliste Paul Geuthner, 13, rue Jacob, Paris (VIe):

- FR. CUMONT, Fouilles de Doura-Oropos, texte et atlas; ? vol. in-4°.
 Prix: 600 francs.
- P. Montet, Byblos et l'Égypte, texte et atlas; 2 vol. in-4°. Prix: 600 francs.

Les Presses universitaires de France, 49, b. St-Michel, Paris (VIo):

HISTOIRE GÉNÉRALE, dirigée par G. GLOTZ; volumes parus :

- Histoire de l'Orient, par A. Morer, fasc. I et II. Prix du fasc. : 12 fr. 50.
- Histoire de la Grèce, t. I, par G. GLOTZ et R. COHEN; 1 vol. in-8°. Prix: 50 francs.
- T. II, mêmes auteurs; 1 vol. in-8°. Prix: 75 francs.
- Histoire romaine, t. I, par E. Pais (adapté par J. Bayer); 1 vol. in-8°. Prix: 50 francs.
- T. II, par G. BLOCH et J. CARCOPINO, fasc. I et II. Prix du fasc. : 12 fr. 50.
- Histoire du Moyen Age, t. II, par A. FLICHE; 1 vol. in-8°. Prix: 60 francs.

Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux

FONDÉES EN 1879 PAR MM. LOUIS LIARD ET AUGUSTE COUAT

Directeur : M. Georges RADET

QUATRIÈME SÉRIE

PUBLIÉE PAR

Les Professeurs des Facultés des Lettres d'Aix-Marseille, Bordeaux, Montpellier, Toulouse

ET SUBVENTIONNÉE PAR

LE MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
LE CONSEIL MUNICIPAL DE BORDEAUX
LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ DE BORDEAUX
LE CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER
LE CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE
LA FACULTÉ DES LETTRES D'AIX-MARSEILLE

LE COLLÈGE DE FRANCE (FONDS PEYRAT, ANTIQUITÉS NATIONALES)

I. REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES. — II. BULLETIN HISPANIQUE Prix de l'abonnement à chaque périodique :

France. Fr. 60 | Etranger. Fr. 60

· (Frais de port compris)

(Frais de port en sus)

Pour la France et les pays français, une réduction de moitié est accordée aux Bibliothèques municipales ou universitaires, Musées ou Collections publiques, Sociétés historiques ou archéologiques, aux savants, archivistes, ou membres de l'Enseignement.

Depuis 1919, le *Bulletin italien*, qui formait la III° section du recueil, a cessé de lui être incorporé.

Les années I à XVIII (1900 à 1918) sont en vente à des prix variant de 30 à 50 francs le volume.

Les prix ci-dessus indiqués pour les abonnements ne s'entendent que de l'année courante. Pour les années écoulées, le prix, suivant le plus ou moins de rareté du volume, varie entre 70 et 100 francs. Certaines années sont complètement épuisées.

Il n'est vendu de numéros isolés que dans la mesure des excédents. Quand un fascicule est demandé, non pour compléter une collection, mais pour se procurer un article, l'éditeur peut fournir un tirage à part.

Toute réclamation relative à une livraison non parvenue doit être faite au plus tard lors de la réception du fascicule suivant.

Le montant des abonnements, les demandes de numéros ou de tirages à part, les réclamations pour manques doivent être adressés à :

MM. FERET et FILS. éditeurs, rue de Grassi, 9, Bordeaux (Chèque postal 1013, Bordeaux)

Ceux qui seraient disposés à céder ce qu'ils possédent de la Revue des Études anciennes ou du Bulletin hispanique (collections complètes, années ou fascicules séparés) sont priés d'en aviser les éditeurs, qui leur adresseront une offre de rachat.